

Bulletin d'inscription

Accompagnement à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC)

A retourner par courrier ou courriel (voir verso)

Identification de l'entreprise

Nom :			
Adresse complète :			
Tél :		Courriel :	
Effectif 2015 :		CA 2015 (M€) :	

Participant(s)

Participant, dirigeant de l'entreprise* :

Prénom, Nom :			
Fonction :			
Tél direct :		Courriel :	

* **IMPORTANT** : Au regard du caractère engageant et stratégique de cet accompagnement (cf. Annexe), il est impératif que ce soit le dirigeant qui s'engage et implique son entreprise.

Objectifs

Quelles sont vos motivations principales pour participer à cet accompagnement ?

1 :	
2 :	
3 :	

Quels objectifs souhaitez-vous atteindre en participant à cet accompagnement ?

1 :	
2 :	
3 :	

Par la présente, l'entreprise déclare avoir pris connaissance des conditions de cette accompagnement, présentées au verso de ce formulaire, et s'engage à respecter sans restriction les termes de l'inscription :

Nom du dirigeant	Signature	Cachet de l'entreprise	Date

Conditions de participation

Critères d'éligibilité

L'accompagnement dans une trajectoire vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC, cf. Annexe) portera sur un groupe de 10 entreprises de la région Alsace, sélectionnées parmi la liste des adhérents à l'association du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) Alsace et d'Idée Alsace. Aucun profil d'entreprise particulier n'est exclu, même si l'expérience montre que certains cas sont plus complexes à gérer que d'autres. En cas de concurrence avérée, l'entreprise ayant l'antécédent de la signature du présent bulletin aura la priorité.

Le montant de cet accompagnement est **pris en charge à ~65 % par les partenaires financeurs** (Conseil Régional Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et Délégation Régional de l'ADEME) au travers de l'AAP Economie Circulaire. **Le coût résiduel prévisionnel par entreprise est de 4 975 € HT en moyenne (valeur réelle de l'accompagnement : 13 412 € HT/entreprise).**

Contenu de l'accompagnement

La méthodologie d'accompagnement retenue est le fruit d'une méthodologie éprouvée auprès de plus de 100 entreprises qui ont suivi celui-ci, en lien avec des réseaux d'entreprises et acteurs institutionnels (CJD, club des entrepreneurs de Grasse, réseau Alliances, CCI Nord de France, Orée). La participation à l'étude comprend :

- Un sas d'introduction, formation de 3 jours (2 jours consécutifs + 1 journée un/deux mois après),
- 10 commissions d'une demi-journée étalées toutes les 4 semaines environ,
- De l'inter-coaching, i.e. installation de binômes associant 2 dirigeants, se réunissant 1 fois entre chaque commission, durant tout le dispositif,
- 3 sessions individuelles d'une demi-journée avec un expert de l'EFC,
- La co-construction d'une feuille de route, outil structurant pour faire progresser les dirigeants dans leurs cheminements vers l'EFC (livrable),
- Participation aux rencontres de l'économie de la fonctionnalité et l'accès à une veille nationale sur le sujet au travers de l'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC).

Le coordinateur de l'étude (Idée Alsace) s'adosse le concours d'ATEMIS, expert reconnu sur la thématique de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, pour la réalisation opérationnelle.

Dans la mesure où le projet revêt un caractère pilote et dans l'intérêt général, le coordinateur se réserve la possibilité de modifier le contenu de l'étude ainsi que le calendrier des opérations, en accord avec les entreprises participantes et les financeurs.

Engagements de l'entreprise

L'entreprise s'inscrit à la présente démarche d'accompagnement dans une trajectoire vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération et s'engage à respecter les engagements suivants sur la totalité de la durée de l'étude (prévisionnel : mai. 2016 à octobre 2017) :

- L'entreprise qui participe à cet accompagnement, représenté par son dirigeant, s'engage à le suivre en intégralité, selon le programme établi (formation + commissions + inter-coaching + entretiens individuels), sauf cas de force majeure à convenir conjointement. Toute annulation doit être communiquée, motivée par écrit et conduira à une compensation du prix de l'accompagnement sur la base de la valeur réelle ;
- L'entreprise accepte la venue du coordinateur Idée Alsace et des experts d'ATEMIS sur site, et mettra en œuvre les moyens assurant la facilitation de la collecte de données pour l'accompagner dans son cheminement vers l'EFC ;
- L'entreprise accepte que le coordinateur Idée Alsace, ainsi que les experts d'ATEMIS puissent exploiter les données et informations issues de l'accompagnement dans l'optique du développement d'actions et projets concrets permettant une transition vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. L'entreprise pourra néanmoins informer ces acteurs du caractère confidentiel de certaines données afin que celles-ci ne soient pas diffusées sans autorisation préalable ;
- L'entreprise accepte que le coordinateur (Idée Alsace), ainsi que les partenaires (CJD, ADEME, Conseil Régional) puissent exploiter, à tout moment, à des fins promotionnelles ou rédactionnelles, les images ou propos non confidentiels recueillis, tout en citant la société ou ses représentants. L'entreprise participante s'engage à répondre aux éventuelles sollicitations pour témoigner et/ou partager son expérience.

Toute inscription vaut acceptation des présentes conditions de participation et doit être confirmée par écrit à l'aide du présent bulletin dûment rempli et retourné à Idée Alsace. Dès réception du bulletin, une confirmation d'inscription est adressée par email ou courrier.

ANNEXE

A DESTINATION DES ENTREPRISES PARTICIPANTES

CONCERNE Accompagnement à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC)

I. Éléments Contextuels

I.1. Définition de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC)

Le modèle économique dominant dont la rentabilité est fondée sur la croissance des volumes produits et vendus, sur l'hyperspécialisation du travail et sur des dynamiques d'innovation favorisant l'obsolescence, n'est pas à même de prendre en charge de façon satisfaisante les enjeux du développement durable.

Inscrite dans une nouvelle trajectoire de développement, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération consiste à concevoir et à produire des solutions intégrant des biens et des services. Les solutions se contractualisent sur la base d'engagements réciproques, favorisant la convergence d'intérêts entre les différentes parties prenantes selon deux dynamiques :

- La première (stade 1) consiste à passer de la vente de biens ou de services, dissociés les uns des autres, à la contractualisation d'une performance d'usage et/ou d'effets utiles fondée sur leur intégration. Les nouvelles solutions visent à faire évoluer le sens et l'efficacité de la production lorsqu'elles sont destinées aux entreprises. C'est la pertinence de l'intégration des biens et des services qui permet d'atteindre l'objectif de performance ;
- La seconde (stade 2) consiste à élargir le périmètre des activités et des acteurs de telle manière que le saut systémique que cela engage, permette à l'écosystème productif de prendre en charge des externalités négatives environnementales et sociales, réparables sur un plan territorial.

Pour les ménages, les entreprises comme pour les collectivités, le nouveau périmètre de la solution se manifeste à travers des sphères fonctionnelles : l'habiter, la santé/bien-être, l'alimenter, la connaissance, la mobilité des biens et des personnes... L'offre de solutions regroupe, généralement, des acteurs issus de filières et de secteurs d'activité différents.

Dans sa mise en œuvre, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération reconsidère les registres de performance de l'entreprise, en se préoccupant au delà de la rentabilité financière, de la qualité, des externalités et des effets de réflexivité de l'activité sur les ressources immatérielles. Cela conduit, aussi, à faire évoluer les déterminants de la productivité, en étant attentifs aux économies d'intégration et moins aux économies d'échelle, aux effets de complémentarité et non à la spécialisation, aux économies d'adoption et pas seulement aux économies d'apprentissage. En définitive la performance repose sur la qualité de la coopération tant en interne entre collectifs de travail, qu'en externe avec les clients et les partenaires.

En dynamique, le modèle de l'économie de la fonctionnalité réduit l'usage des ressources naturelles non renouvelables et développe les ressources immatérielles (effet ciseau). Il contribue à faire progresser le patrimoine immatériel des territoires.

I.2. Contexte de l'accompagnement à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

Idée Alsace souhaite capitaliser sur son expérience en matière d'accompagnement d'entreprises sur les thématiques de gestion des ressources, pour développer de nouveaux projets innovants selon le principe d'économie de la fonctionnalité et de la coopération. L'association dispose d'un intérêt historique pour la thématique avec l'organisation d'événements sur le sujet en novembre 2013 et avril 2015.

La section de Strasbourg du CJD (Section de Strasbourg) a également organisé le 16 février 2015 une plénière sur le sujet de l'économie de la fonctionnalité avec l'intervention de Patrice VUIDEL (ATEMIS). Par ailleurs, en milieu d'année 2015 démarre avec les sections de Mulhouse et Colmar une Commission Nouveaux modèles économique (NME¹) regroupant 8 Jeunes Dirigeants (JD). La commission NME a pour objectif d'acculturer le JD à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération et de lui permettre de valider son intérêt à un engagement plus avancé dans ce changement de paradigme.

L'intérêt croisé pour l'économie de la fonctionnalité et de la coopération des deux réseaux d'entreprises que sont Idée Alsace et le Centre des Jeunes Dirigeants, a conduit à la création d'un groupe d'entreprises commun souhaitant être accompagné dans une démarche d'accompagnement de leur modèle économique vers l'EFC.

En effet, pour se pérenniser, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération a besoin qu'émergent de nouveaux dispositifs institutionnels concernant l'innovation servicielle (prendre en compte l'expérience que constituent les usages et la coopération), l'évaluation de la performance étendue (la qualité, la productivité, les externalités, les effets de réflexivité et la rentabilité) ; et la professionnalisation des personnes et des organisations.

I.3 Gouvernance

Les entreprises adhérentes aux CJD Alsace et à Idée Alsace sont bénéficiaires du présent dispositif coordonné et animé conjointement par Idée Alsace, avec l'expertise des consultants d'ATEMIS.

La commission Nouveau Modèle Économique (NME – périodicité mensuelle), outil d'acculturation des Jeunes Dirigeants (JD) à l'économie de la fonctionnalité sera maintenue en parallèle en 2016 et 2017 afin de pérenniser un potentiel d'entreprises « mûres » sur le sujet en vu du renouvellement de la démarche.

Les partenaires du projet ont également souhaité créer des rencontres sur le sujet constituant les prémices informelles qui pourrait permettre la constitution d'un futur « Club de l'économie de la fonctionnalité Alsace », avec le souhait d'ouverture aux autres participants des Commissions Nouveau Modèle Economique (NME) et plus largement à tous acteurs économiques (Syndicats, fédérations professionnelles, organismes consulaires, pôles de compétitivité, pôles d'excellence, Universités, Centres de recherche, organismes de financement, etc.) pouvant être intéressés par le sujet (ex. ADEME, Région, CCI, BPI, etc.).

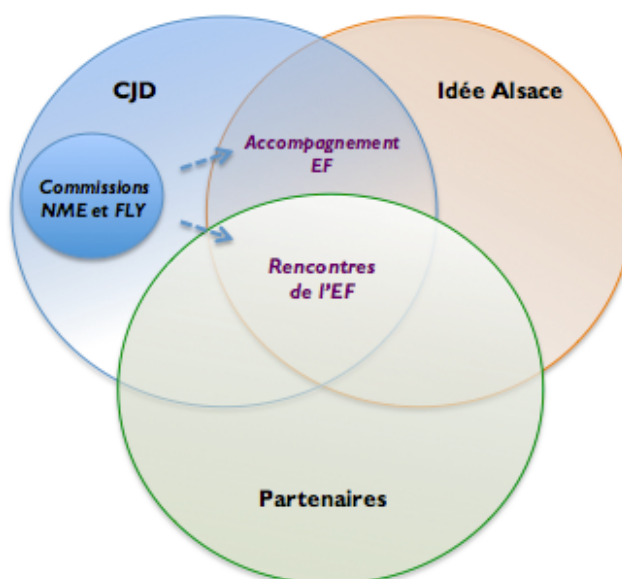


Figure I : Gouvernance du projet d'accompagnement à l'EFC

¹ Voir la vidéo de présentation : <http://www.cjd-mulhouse.com/blog/2015/06/29/nouvelle-commission-nme-nouveaux-modeles-economiques-cjd-mulhouse.html>

2 Dispositif d'accompagnement collectif

2.1 Objectifs du dispositif d'accompagnement

Le parcours vise à permettre l'intégration et la bonne appropriation des concepts et méthodes offertes par l'EFC, et plus spécifiquement :

- Identifier les problèmes ou les défis territoriaux que ces entreprises sont en capacité d'appréhender,
- Identifier les ressources immatérielles (connaissances et compétences, confiance, pertinence et santé) présentes dans les entreprises et celles devant être développées. Formaliser les systèmes de ressources stratégiques et critiques au bon fonctionnement des entreprises,
- Identifier les bons niveaux de contexte en matière d'innovation pour maximiser les moyens à disposition et les effets potentiellement accessibles par la mise en œuvre de ces moyens,
- Passer d'une logique de chaîne de valeur à une logique d'écosystème coopératif faisant de la coopération la pierre angulaire,
- Appréhender le plus tôt possible la valeur d'usage relative aux éléments étudiés, en interrogeant le rôle et le poids des ressources immatérielles dans ces valeurs d'usage pour maximiser les innovations,
- Interroger les externalités créées ou subies par ce qui est mis en œuvre pour dynamiser l'innovation par une plus grande internalisation des externalités.

2.2 Présentation du dispositif

La méthodologie d'accompagnement retenue est le fruit d'une méthodologie développée au départ par le laboratoire d'intervention et de recherche ATEMIS, enrichie à travers la mise en œuvre de plusieurs dispositifs collectifs en Nord-Pas de Calais, en lien avec le CJD, le réseau Alliances, la CCI, Christophe SEMPELS (consultant, membre de l'Institut Européen de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération (IE-EFC), actuel directeur scientifique du Club Cap EF sur le pays de Grasse). Cette méthodologie est aujourd'hui partagée par les membres de et l'IE-EFC.

Le parcours se décompose comme suit, chaque étape étant détaillée par après :

- Un sas d'introduction de 3 jours (2 jours consécutifs +1 journée un à deux mois après) pour maîtriser ce nouveau modèle économique et construire un socle commun ;
- 10 commissions d'une demi-journée étalées toutes les 4 semaines environ ;
- De l'inter-coaching : installation de binômes associant 2 dirigeants, se réunissant 1 fois entre chaque session, durant tout le dispositif.
- Des sessions individuelles avec les accompagnateurs ATEMIS : 3 durant le parcours,
- Des rencontres économie de la fonctionnalité Alsace.

Construction du socle commun :

En préalable de l'accompagnement en commissions par ATEMIS, il est proposé que l'ensemble des entreprises participe à une formation d'introduction (formation SAS) de 3 jours dont le programme est le suivant :

JOUR I – Matinée

- Accueil et présentation du dispositif
- Contexte et limites du modèle actuel
- Introduction rapide au concept de modèle économique d'entreprise
- Les limites du modèle économique actuel
- Principaux enjeux liés à la recherche d'un nouveau modèle/d'une nouvelle trajectoire
- Mise en pratique autour des limites de leur modèle économique

Après-midi

- Qu'est-ce que l'économie de la fonctionnalité et de la coopération?
- Une première approche de l'EFC:
- Les différents modèles se référant au développement durable
- La solution intégrée contractualisée sur la base d'une performance d'usage
- La solution intégrée centrée sur la dynamique territoriale

JOUR 2 – Matinée

- Modèle économique: approfondissement et instruction des premiers registres
- Présentation de la feuille de route
- Proposition de valeur et système d'acteurs
- Analyse des externalités (encadrées dans le système d'acteurs)

Après-midi

- Modèle économique : approfondissement et instruction des premiers registres (suite)
- Repérage de sphères fonctionnelles
- Audit des ressources immatérielles
- Comment faire émerger l'intuition de la nouvelle proposition de valeur ?

Entre le JOUR 2 et le JOUR 3: travail préparatoire

- Finaliser/formaliser un prototype de modèle économique simplifié articulé autour de 5 registres:
 - Proposition de valeur
 - Système d'acteurs
 - Externalités (avec encastrement des externalités dans le système d'acteurs)
 - Sphères fonctionnelles
 - Ressources immatérielles
- Identifier l'ensemble des limites et des tensions intrinsèques, compte tenu des enjeux abordés en première journée.
- Quelles sont les intuitions quant aux pistes potentielles à explorer pour dépasser les tensions identifiées dans une perspective d'économie de la fonctionnalité et de la coopération ?
- Quelles sont les questions qui se posent à ce stade ?

Il est proposé de réaliser ce travail de façon semi-collective en veillant, au-delà des affinités, à la constitution de binôme de dirigeants CJD - Idée Alsace et à un mélange entre dirigeants « expérimentés » (i.e. ayant participé à la Commission NME) et « novices ». Le chargée de mission Idée Alsace accompagnera les dirigeants dans ce travail de structuration en participant aux réunions des différents binômes (à minima 1 réunion / binôme).

Ces binômes de dirigeants sont constitués pour toute la durée du dispositif. En effet, par après, ces derniers vont se voir au moins une fois entre chaque commission (voir ci-dessous) afin de discuter et d'analyser entre eux l'état de leur cheminement personnel, de leurs avancées, de leurs difficultés et de leurs questionnements.

JOUR 3 (un à deux mois plus tard)

- Rappel sur les concepts clés et présentation de la posture recommandée à adopter;
- Présentation des cas :
 - Etre capable de déterminer les limites du modèle économique de son entreprise : actuel, à court, moyen et long terme;
 - Pouvoir évaluer les ressources et les dimensions immatérielles liées à ce modèle économique, les externalités associées, le système d'acteurs impliqués, les sphères fonctionnelles associées;
 - Présentation générale d'ACMED (outil d'Aide à la Conception de Modèles Economiques Durables)
 - Présentation de la suite du processus : trajectoire d'évolution possible, préparation de la première séance d'inter-coaching et du premier atelier.

Outre la construction d'un socle commun à tous les participants, cette phase permettra de créer la confiance entre les dirigeants d'entreprises, nécessaire pour un travail efficace par la suite.

Livrable(s) :

Supports de présentation de la formation.

Accompagnement :

L'accompagnement permettra d'alterner :

- des phases individuelles, permettant un accompagnement opérationnel spécifique au cas individuel de chaque participant. Celui-ci vise à travailler avec l'entreprise sur la construction d'une offre de service selon les principes de ce nouveau modèle économique,
- des phases collectives, permettant d'enrichir la compréhension du modèle « théorique » à travers la diversité des perspectives et applications imaginées au service de nouvelles trajectoires d'entreprises (liée à la diversité des secteurs d'activité et types d'entreprises représentées), mais également la création un espace de réflexion entre pairs (retour d'expérience, freins, leviers, etc.) qui favorise la réflexivité issue des échanges.

Il est prévu 10 commissions (1/2 journée) sur la durée de l'accompagnement ATEMIS. Elles sont constituées comme suit :

- Tour de table et synthèses des états d'avancement individuels,
- Présentation approfondie d'un dirigeant sur un point spécifique à instruire,
- Temps de collectivisation: chacun réfléchit pour faire progresser le travail du dirigeant,
- Injection de contenu par les experts d'ATEMIS,
- Présentation du travail à réaliser pour la commission suivante.

Les ateliers s'inscrivent dans une logique de progression. Cependant, il faut avoir en tête que la progression des dirigeants n'est pas linéaire.

Ateliers 1 à 3 : permettent de revenir sur les limites du modèle actuel ainsi que sur les premières ressources, pistes identifiées pour les dépasser.

Un 1^{er} rendez-vous individuel avec un expert ATEMIS sera positionné entre les sessions 1 et 3.

Atelier 1 : les limites du modèle actuel.

- Chaque dirigeant a finalisé son travail sur les limites de son modèle. L'atelier est l'occasion de partager sur ces limites, les mettre en débat, en question. La nouvelle solution devra permettre d'y répondre / de dépasser les limites identifiées.
- Rappel du travail à finaliser sur les ressources immatérielles.

Atelier 2 : les ressources immatérielles.

- La dynamique de l'immatériel : construire une stratégie sur le développement des ressources immatérielles.
- Approfondissement des ressources immatérielles identifiées autour des 4 registres suivants : les compétences, la confiance, la pertinence de l'offre et de l'organisation, la santé. Mise en discussion des ressources clés identifiées par les entreprises.
- Rappel du travail à finaliser sur les externalités.

Atelier 3 : les externalités.

- Externalités subies, externalités créées. Un autre regard sur la valeur produite ou détruite.
- Mise en discussion des externalités identifiées par les dirigeants. Réflexion sur les conditions d'intégration de certaines externalités dans une proposition de valeur élargie.
- Rappel du travail à finaliser sur les sphères fonctionnelles.

Ateliers 4 à 6 : font travailler les dirigeants sur l'émergence, la formalisation de nouvelles offres orientées EFC (solutions intégrées).

Un 2^e rendez-vous individuel avec un expert ATEMIS sera positionné entre les sessions 4 et 6.

Atelier 4 : les sphères fonctionnelles.

- Sortir de la logique de secteur d'activité pour aller vers des sphères d'enjeu : mise en discussion des sphères fonctionnelles identifiées par les dirigeants.
- Comment faire émerger de nouvelles offres orientées EFC ?

Ateliers 5 et 6 : les nouvelles offres orientées EFC.

- Présentation par les dirigeants de leurs intuitions. Mise en discussion de celles-ci.

Ateliers 7 à 9 : abordent les dimensions permettant la construction d'une trajectoire vers un nouveau modèle économique : modèle d'affaires, gouvernance, coopération, pilotage des ressources immatérielles.

Un 3^e rendez-vous individuel avec un expert ATEMIS sera positionné entre les sessions 4 et 6.

Atelier 7 : la logique servicielle : de nouveaux déterminants de productivité, la mise en œuvre de dynamiques de coopération.

- Apports : les déterminants de productivité serviciels. La mise en œuvre de ces déterminants. Les effets sur le travail, l'organisation du travail.
- Mise en discussion des apports.

Atelier 8 : les modèles d'affaires

- Apports : les différentes formes que peut prendre un modèle d'affaires orienté « performance d'usages ».
- Mise en discussion des apports, lien avec les solutions orientées EFC imaginées par les entreprises.

Atelier 9 : la gouvernance.

- Apports : avec qui construire sa stratégie ? la question du partage de la richesse produite. Quel financement des investissements ? Quelle structure juridique ?
- Mise en discussion des apports.

L'atelier 10 permet de faire un bilan du dispositif et d'échanger sur les suites individuelles et collectives à lui donner.

Livrable(s) :

Dès la formation sas, il est mis à disposition d'une feuille de route incrémentée de commission en commission et proposant des questions à instruire pour faire progresser les dirigeants dans leurs cheminements.

« Rencontres de l'économie de la fonctionnalité » :

Un benchmark des territoires les plus avancés sur la thématique de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération laisse apparaître la création systématique d'un club permettant l'acculturation et l'échange entre acteur. Il est identifié l'existence de 4 clubs régionaux d'économie de la fonctionnalité en France :

- Club CLEF de la région Rhône-Alpes (2011) : <http://www.iddlab.org/project/h/club-clef.html>,
- Club NOÉ de la région Nord (2013) : <http://www.clubnoe.com/>,
- Cap EF de la région PACA (2014) : <http://www.club-cap-ef.com/>,
- Club INNÉ de la région Normandie (2015) : <http://www.grandde.fr/club-inne.html>

Les intérêts indiqués de ces clubs sont les suivants (adapté de Club NOÉ²) :

- Identifier et échanger avec d'autres acteurs (acteurs publics, acteurs privés, consultants, chercheurs, etc.) cherchant à s'engager dans la dynamique de l'économie de la fonctionnalité,
- Identifier les ressources d'accompagnement existantes en région sur le sujet (ex. référentiel, lexique, méthodologies, outils, moyen financier, etc.)
- Amorcer des coopérations avec d'autres acteurs sur des projets communs relevant de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération,
- Se tenir informés des initiatives menées en région sur ce sujet et les autres sujets connexes (économie circulaire, etc.) et participer ainsi à la diffusion et au déploiement concret de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération en région.

Ainsi, il est proposé de réaliser des rencontres de l'économie de la fonctionnalité (selon une fréquence à définir avec les parties prenantes), ouvertes à l'ensemble des acteurs économiques intéressés par la thématique. Ces rencontres pourraient être le terreau d'un futur Club de l'économie de la fonctionnalité Alsace.

² Rejoindre le Club Noé : <http://www.clubnoe.com/rejoindre-le-club-noe/>

La **première rencontre est prévue le 18 mai 2016**, sous le format suivant :

- Présentation du CJD et d'Idée Alsace et des valeurs partagées par les réseaux,
- Partage d'expérience pour présenter ce qu'est l'économie de la fonctionnalité et des exemples d'application (Intervention de Pascal VUIDEL + film(s) de témoignage d'entreprise),
- Présentation et promotion de l'accompagnement (si place encore disponible),
- Temps d'échange et de networking.

Les rencontres suivantes seront nourries des thématiques identifiées lors de l'accompagnement des entreprises, avec des témoignages éventuels de celles-ci sur les freins/leviers identifiés et l'avancement des réflexions. L'objectif de ces rencontres étant de diffuser plus largement les enseignements et résultats de cette expérimentation. A titre d'exemple, la 2^e rencontre pourrait être relative aux enseignements de la formation SAS.

A titre d'exemple, les autres clubs cités ci-dessus abordent soit des sujets sectoriels si le nombre de participant le permet (ex. l'économie de la fonctionnalité dans le soutien à domicile des personnes âgées ou dans le secteur de l'habitat), soit des sujets plus génériques (ex. l'économie de la fonctionnalité et la commande publique ou le financement de l'économie de la fonctionnalité).

2.3 Calendrier de l'accompagnement à l'EFC

L'accompagnement se déroule selon les grandes étapes et calendrier suivant :

	Année 2016												Année 2017											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
CONSTRUCTION DU SOCLE COMMUN																								
- Formations SAS avec ATEMIS																								
- Accompagnement du travail préparatoire																								
ACCOMPAGNEMENT GROUPE I																								
- Accompagnement (groupe I)																								
ANIMATION RENCONTRES EF																								
- Réunions des « Rencontres de l'EF »																								

Figure 2 : Calendrier prévisionnel de l'accompagnement à l'EFC